

Zones d'ombre dans le parcours de Léon Pojurowski

Retour sur des principes de méthodologie

Arson Hervé
V1,01
10/10/22

1- ?-?-1940 - Stalag VI-D (Dortmund)

On ne peut pas faire dire aux documents ce qu'ils ne disent pas. À moins de découvrir des informations auprès de la famille, (par exemple le courrier type que les prisonniers envoyaient à leur famille pour annoncer qu'ils étaient en bonne santé et qu'ils avaient été capturés, puis le premier courrier envoyé après l'arrivée dans le premier Stalag), nous ne saurons pas la date d'arrivée au Stalag VI D. Les archives à Caen ne donnent pas des réponses à toutes les questions, d'autant que certaines Meldungen manquent.

L'absence de certaines Meldungen aux archives à Caen peut être compensée par la recherche auprès des archives de la Croix-Rouge. D'après les archivistes de Caen, des microfilms auraient été réalisés par le CICR à partir de toutes les Meldungen ; les documents papier se conservant très mal, ils auraient été détruits. Les familles peuvent interroger le CICR. Il faut compter plusieurs mois de délais.

Cela doit nous inciter à nous abstenir de conclusions hâtives -notamment concernant le nombre de prisonniers, à partir des seules Meldungen consultées à Caen ; le problème principal, c'est qu'un certain nombre de noms d'Anciens de Rawa-Ruska n'étant inscrits sur aucune Meldung d'entrée ou de sortie du Stalag 325 archivée à Caen, nous n'avons pas la preuve de leur déportation au Stalag 325 ; peut-être ces listes n'ont jamais été archivées à Caen, l'ont été puis ont été perdues ; ou bien il faut envisager que certains noms de déportés n'aient été inscrits sur aucune liste, et que leur passage n'ait pas non plus été noté en France sur la fiche de suivi de captivité (c'est le cas pour le grand-père de Bruno Chauvel, mais il n'est pas le seul cas connu). Dans ces cas-là, les seules sources d'information sont les archives familiales et les témoignages.

2 - 23/3/1941 - Evasion - Cologne

3 - ?/5/1942 - Evasion – Anvers

Les seuls documents archivés à Caen qui peuvent renseigner sur les évasions sont les récits ou témoignages des prisonniers eux-mêmes, adjoints à la demande de titre. Pour les Anciens évadés qui n'ont jamais demandé de titre, nous ne savons rien des circonstances de leurs évasions.

Les Allemands notaient les évasions et d'autres renseignements relatifs au prisonnier sur la Personalkarte. Cette dernière n'était pas transmise à l'administration française chargée d'assurer le suivi des prisonniers. Certaines Personalkarten ont été perdues ou détruites par les Allemands lors de leur débâcle. D'autres ont été retrouvées, et archivées après la guerre, mais les fonds n'ont pas été fusionnés. L'examen de ces documents est très instructif, mais la recherche dans les archives peut s'avérer vaine, et exige beaucoup de temps, donc le travail d'une équipe.

4 - ? - Stalag VI-G

D'après ce que les Allemands ont écrit, le passage au Stalag VI G près de Bonn n'a pas fait l'objet d'un enregistrement sur une Meldung. Ils signalent juste que le prisonnier y est passé entre les Stalags VI D (Dortmund) et le Stalag 325. La condamnation à la déportation au Stalag 325 a été prononcée à Düren (Stalag VI H) selon l'intéressé, mais les Allemands ne signalent pas non plus de transfert vers le Stalag VI H.

D'où la grande incertitude sur la formation des convois. La date de départ est précisée : 27 août. Mais d'où le prisonnier est-il parti ? De Düren ? De Bonn ? Les Meldungen ne le précisent pas. Pour

les Allemands, l'important, c'était de savoir quel Stalag avait la garde de tel détenu, et combien de « Stücke » étaient transférés vers le Gouvernement Général. Mais le fait que tel détenu parte du point A ou du point B était subsidiaire.

D'après le journal de bord de mon père parti de Bad Orb, son convoi a ramassé des prisonniers en s'arrêtant de Stalag en Stalag. De nouveaux wagons ont été ajoutés jusqu'au moment où le train a infléchi sa trajectoire vers l'est, en direction de Dresde. Parmi les environ 200 notices biographiques d'Anciens déjà réalisées, certains ont été repris dans les régions orientales de l'Allemagne ou en Autriche. Pour ceux-là, il est question de regroupement en vue d'un convoi pour Rawa-Ruska soit à Fürstenberg à l'est de Berlin (Stalag III B), soit à Markt-Pongau au sud de Salzbourg (Stalag XVIII C).

Ces éléments infirment la thèse selon laquelle, pour tous les convois, les 2 000 prisonniers du convoi étaient d'abord regroupés dans l'un des trois Stalags : Ludwigsburg, Limburg ou Düren, avant de partir en train directement à Rawa-Ruska. Ces informations infirment aussi la méthodologie de ceux qui évaluent le nombre total de prisonniers du Stalag 325 en multipliant le nombre de prisonniers dans chaque train par le nombre de convois partis de ces trois Stalags.

5 - 4/9/1942 - Stalag 325

Il n'y a pas de Meldung spécifique d'entrants à Rawa-Ruska archivée pour ce convoi, la date de l'enregistrement au Stalag 325 n'est donc connue que par les témoignages de prisonniers. Elle est cohérente avec la date de départ et ce qu'on sait de la durée du voyage. Le transport des prisonniers a été effectué du 27 août au 4 septembre.

Pendant le voyage (c'est vrai pour tous les prisonniers), il y a un flou administratif : le prisonnier dépend-il du Stalag de départ ou du Stalag où il va être transféré ? En cas de décès pendant le transfert, quel Stalag doit déclarer le décès ? Le décès sera-t-il de ce fait-là déclaré ?

6 - 26/10/1942 - Evasion? / Transfert?

Le plus probable, c'est l'évasion. J'ai signalé l'incohérence qui entache la date supposée du transfert que les Allemands ont avancée. D'après le scénario allemand, arrivée au Stalag 325 début septembre et retour en Allemagne fin octobre ; donc durée du séjour à Rawa-Ruska : moins de deux mois ; rappelons que la condamnation à l'internement à Rawa-Ruska valait pour six mois.

Ne pas perdre de vue que les officiers chargés de la garde des prisonniers de guerre étaient les champions de la dissimulation et de la tricherie. En effet, la Wehrmacht s'était mise au service du nazisme, nazisme qui était l'idéologie du mensonge et du crime. La Wehrmacht sera de plus en plus inféodée aux ordres des SS, surtout dans le Gouvernement Général de Pologne, justement parce que ce territoire était dirigé par la SS. Ces officiers vivaient de ce fait dans la crainte de la sanction en cas de faute avérée, et cette sanction avait de quoi faire peur : au minimum, affectation sur le front russe. Les gardiens devaient montrer qu'ils avaient toujours le bon nombre de « Stücke ».

Une évasion du Stalag 325 en se faufilant dans un convoi pour un autre Stalag, le Stalag II A à Neuenbrandenburg au nord de Berlin, ça peut paraître invraisemblable, puisque l'évadé reste prisonnier. Mais c'est à rapprocher des initiatives prises par de nombreux candidats à l'évasion d'aller travailler volontairement dans un kommando, lorsque l'évasion du camp central était quasiment impossible. La première étape de l'évasion, c'était d'être transféré à un endroit moins bien gardé. Ce qui est original dans le cas présent, c'est que le transfert n'a pas été décidé par les Allemands ; ils n'ont fait que l'entériner, en s'estimant heureux d'avoir toujours le prisonnier dans leurs effectifs.

Pour créer une occasion d'accéder à la liberté, d'autres prisonniers acceptèrent d'être transformés en travailleurs civils. Ils ont été souvent mis en accusation. Il faudra pourtant un jour leur rendre justice. D'abord parce que ce nouveau statut ne changeait rien au fait qu'ils étaient contraints au travail forcé, ensuite parce que certains ont profité de leur nouvelle situation pour résister ou s'évader, enfin

parce que, s'ils étaient pris ou dénoncés, le risque était beaucoup plus grand que pour ceux qui avaient gardé le statut de prisonnier de guerre : pour les civils, l'arrestation était suivie d'un transfert dans un camp de concentration.

7 – 22 mars 1943- transfert du Stalag II A vers le Stalag III-B

La date est avérée par la Meldung. Ce transfert avéré a été décidé par les Allemands pour des raisons inconnues.

8 - 8/11/1943 - Evasion - Agen 17/11/1943

On ne peut que se fonder sur le récit de l'évadé.

9 - 2/2/1944 - FFL Lot

Le dossier à Caen ne présente bien sûr aucun renseignement sur cette partie du parcours de Léon Pojurowski. Les Archives Départementales ont probablement des listes de réseaux, mouvements et peut-être aussi des listes de participants à ces réseaux. Se rapprocher aussi des associations de déportés locales.

Pour terminer la notice biographique, il faudrait ajouter la date et le lieu du décès, et l'illustrer si possible par une photographie.